

# Gazette Municipale

DE LA

## Cité de Montréal

Organe officiel de la Corporation de la Cité de Montréal

PUBLIÉ PAR ORDRE DU CONSEIL

SEPTIÈME ANNÉE

1910-II



1910-II

# Municipal Gazette

OF THE

## City of Montreal

Official Organ of the Corporation of the City of Montreal

PUBLISHED BY ORDER OF THE COUNCIL

SEVENTH YEAR

—  
VOL. VII



MUNICIPAL  
**Gazette**  
MUNICIPALE  
DE—OF  
**Montreal**

Organe officiel de la Corporation  
de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation  
of the City of Montreal

CANADA

Paraît le lundi matin

Published every Monday  
morning

Abonnements \$2 par an  
Subscriptions \$2 a year

Payables d'avance  
Payable in advance

—Toutes communications se—  
rapportant aux annonces ou aux  
abonnements devront être adres—  
sées tout simplement comme suit :

“La Gazette Municipale”  
Bureau de Poste : 917 ou  
42 Place Jacques-Cartier, Montréal.

—Toutes communications se—  
rapportant à la rédaction devront  
être adressées comme suit :

“La Gazette Municipale”  
Hôtel de Ville, — Montréal.

—All communications relative—  
to advertisements or subscriptions  
should be addressed simply as  
follows :

“The Municipal Gazette”  
Post Office Box : 917 or 42  
Jacques-Cartier Square, Montreal.  
All communications relative to the  
editorial part of the paper should  
be addressed as follows :

“The Municipal Gazette”  
City Hall, — Montreal.  
TELEPHONE MAIN 4240

## DELIBERATIONS

### COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 13 janvier.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Laviolette, Guay, J. B. A. Martin, Robinson et Séguin.

1.—Soumise une lettre du Département en Loi recommandant que deux des estimateurs de la Ville soient nommés pour agir comme commissaires *re* expropriation de la rue Ste-Elizabeth.

*Résolu:* De recommander que MM. W. G. Owens et H. Prénoveau soient nommés commissaires pour ladite expropriation, sous la présidence de Son Honneur le Recorder Weir.

2.—Soumise une communication du Département en Loi *re* expropriation de la rue Dorchester, entre le boulevard St-Laurent et la rue Cadieux.

Déposée sur le bureau.

3.—M. l'échevin Robinson déclare alors que, si la Commission a l'intention de prendre en considération aucune des affaires dont l'étude a été remise à sa demande, à la dernière assemblée, il s'y opposera, car il prétend qu'il serait illégal de le faire.

M. Oscar Lavallée, C.R., est alors appelé devant la Commission, et le président l'informe qu'à la dernière assemblée, délibération a été remise sur les trois questions suivantes:

(a) Motion de M. l'échevin J.-B.-A. Martin *re* certains changements dans le personnel de quelques départements qui sont sous le contrôle de la Commission des Finances.

(b) Motion de M. l'échevin J.-B.-A. Martin à l'effet de nommer certains employés.

(c) Motion de M. l'échevin Laviolette, à l'effet de nommer un vice-président du bureau des Estimateurs.

On demande à M. Lavallée si un membre de la Commission a le droit de demander le “next meeting” sur ces trois questions.

M. Lavallée répond que le Département en Loi a toujours considéré que, lorsqu'il n'y a pas d'ordre du jour envoyé aux membres de la Commission, lorsqu'une assemblée est convoquée, le seul moyen à la disposition des membres pour faire remettre l'étude d'une question, c'est de faire adopter une proposition par la majorité de la Commission.

4.—M. l'échevin J.-B.-A. Martin

*Propose:* Que M. C. N. Robillard soit nommé assistant-secrétaire des Estimateurs, en remplacement de M. J.-A.

### FINANCE COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 13th January.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Laviolette, Guay, J. B. A. Martin, Robinson and Séguin.

1.—Submitted a communication from the Law Department recommending that two of the City Assessors be appointed to act as Commissioners *re* expropriation of Ste. Elizabeth street.

*Resolved:* To recommend that Messrs. W. G. Owens and H. Prénoveau, be appointed Commissioners for said expropriation under the presidency of His Honor Recorder Weir.

2.—Submitted a communication from the Law Department *re* expropriation of Dorchester street, between Boulevard St. Laurent and Cadieux street.

Laid on the table.

3.—Ald. Robinson then stated that, if it was the intention of the Committee to take up any matters on which he called next meeting at the last sitting, he would object as he contended that it would be illegal to do so.

Mr. Oscar Lavallée, K. C., was then called before the Committee, and the chairman informed him that at the last sitting, next meeting was called on three questions.

(a) Motion of Ald. J. B. A. Martin *re* certain changes in the staff of some of the departments under the control of the Finance Committee.

(b) Motion of Ald. J. B. A. Martin to appoint certain employees.

(c) Motion of Ald. Laviolette to appoint a vice-president of the Board of Assessors.

Mr. Lavallée was asked if a member of the Committee had the right to call next meeting on these three questions.

Mr. Lavallée replied that the Law Department has always considered that, inasmuch as there is no order of the day sent to the members of Committee, when a meeting is called, the only way for a member to have a matter postponed would be by a motion adopted by the majority of the Committee.

4.—Ald. J. B. A. Martin then moved, and it was

*Resolved:* That Mr. C. N. Robillard be appointed Asst. Secretary of Assessors, to replace Mr. J. A. Landry who was promoted to the position of Assessor, the salary of

Landry qui a été promu au poste d'Estimateur, le salaire de M. Robillard devant rester ce qu'il est actuellement, que MM. Rabeau et E. Dansereau, commis dans le département du Revenu, soient transférés au bureau des Estimateurs pour remplir les vacances qui existent dans ce bureau, le salaire de ces employés devant être fixé à \$750 par année; que M. P. Olivier, actuellement assistant-régitraire, soit promu au poste de commis des Estimateurs, au salaire qu'il reçoit actuellement et que M. A. Lachapelle, commis dans le département du Revenu, soit nommé en remplacement de M. P. Olivier, au salaire de \$750 par année; que MM. Haines, Soulières, Beaudry et Normandin, actuellement commis temporaires, soient nommés commis permanents, les deux derniers devant rester à la disposition du greffier de la Cité aussi longtemps que ce dernier aura besoin de leurs services, au salaire de \$650 chacun; que M. C.-J. Renaud soit nommé percepteur en remplacement de M. Henri de Martigny avec salaire de \$600 par année et 2 p. c. de commission, et que M. Henri de Martigny soit nommé huissier pour remplir la position actuellement vacante, son salaire devant être fixé à \$1,000 par année; que M. Bélair soit nommé temporairement pour remplir la position de M. E. Lavallée, actuellement en congé pour cause de maladie, jusqu'à ce que ce dernier ait repris ses fonctions, son salaire devant être payé sur la base de \$650 par année; que M. C.-E. Chapman, commis du département du Revenu, soit transféré au département des Estimateurs, avec salaire de \$750. Ces différents salaires devront dater du premier janvier courant.

La question de distribuer le montant voté par le Conseil à la Commission des Finances pour le réajustement des salaires et le nouveau personnel étant prise en considération,

Est soumise et lue une opinion du Département en Loi répondant affirmativement aux questions qui lui ont été posées à la dernière assemblée.

Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

*Résolu:* Que MM. Horace Lefebvre, Joseph Louis Houle, Ernest Trudeau et Nugent, soient nommés commis dans le département du Revenu, en remplacement de MM. Chapman, Rabeau, Lachapelle et Dansereau, avec salaire de \$650 par année. Le tout sauf l'examen ordinaire du trésorier de la Ville.

5.—M. l'échevin Laviolette

*Propose:* Que M. D.-P. Perrin soit nommé vice-président du Bureau des Estimateurs.

M. l'échevin Robinson propose en

*Amendement:* Attendu qu'il n'y a rien dans la Charte de la Ville qui donne droit à cette Commission de faire telle nomination, que soit différée l'étude de cette question quant à présent.

La Commission se partage sur ledit amendement:

*Pour:* Robinson, J.-B.-A. Martin et L.-A. Lapointe—3.

*Contre:* Guay, Laviolette et Séguin—3.

Ledit amendement est ainsi négativé.

La proposition principale étant mise aux voix, la Commission se partage:

*Pour:* Guay, Laviolette et Séguin—3.

*Contre:* Robinson, J.-B.-A. Martin et L.-A. Lapointe—3.

Ladite proposition est ainsi négativée.

6.—Soumise une opinion du Département en Loi recommandant de régler pour \$100 la réclamation de Mde F. Lavoie.

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

7.—La question de l'augmentation des salaires est alors prise en considération,

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin Robinson

*Propose:* De laisser la question en suspens pour qu'elle soit réglée par la prochaine administration.

La Commission se partage sur cette proposition:

*Pour:* Robinson et L.-A. Lapointe—2.

*Contre:* Guay, Laviolette, Séguin et J.-B.-A. Martin—4.

Ladite proposition est ainsi négativée.

A la suggestion de M. l'échevin L.-A. Lapointe, la Commission procède à l'étude des salaires au-dessous de \$1,000.

Mr. Robillard to remain the same; That Messrs. J. Rabeau and E. Dansereau, clerks of the Revenue Department, be transferred to the Assessors office to fill the vacancies which exist in that department, the salary of these employees to be fixed at \$750 a year; that Mr. P. O. Olivier, presently Asst. Registrar, be promoted to the position of Clerk of the Assessors, his salary to remain the same, and that Mr. A. Lachapelle, clerk in the Revenue Department be appointed to replace Mr. P. Olivier at \$750 per annum; that Messrs. Haines, Soulières, Beaudry and Normandin, presently employed as temporary clerks, be appointed permanent clerks, the two latter to remain at the disposal of the City as long as he may need their services, their salary to be fixed at \$650 per annum each; that Mr. C. J. Renaud be appointed collector to replace Mr. Henri DeMartigny, at a salary of \$600 per annum and two p. c. commission, and that Mr. Henri DeMartigny be appointed bailiff to fill the position presently vacant, his salary to be fixed at \$1,000 a year; that Mr. Bélair be appointed temporary clerk to fill the position of Mr. E. Lavallée, presently on leave of absence, owing to illness, until the latter shall have resume work, his salary to be paid on the basis of \$650 a year; that Mr. C. E. Chapman, clerk in the Revenue Department be transferred in the Assessors Department at a salary of \$750.

The above mentioned salaries to be paid from the 1st of January 1910.

The question of apportioning the amount voted by Council to the Finance Committee, for readjustment of salaries and new personal, being considered.

An opinion from the Law Department replying affirmatively to the questions put to them at the last meeting, was submitted and read.

On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was

*Resolved:* That Messrs. Horace Lefebvre, Joseph Louis Houle, Ernest Trudeau and Nugent be appointed clerks of the Revenue Department to replace Messrs. Chapman, Rabeau, Lachapelle and Dansereau, at a salary of \$650 a year. The whole subject to the usual examination by the City Treasurer.

5.—Ald. Laviolette then moved:

That Mr. D. P. Perrin, be appointed vice-president of the Board of Assessors.

Moved in amendment by Ald. Robinson,

Inasmuch as there is nothing in the City Charter giving to this Committee the power to make such appointment, that this question be not considered for the present.

The Committee divided on said amendment:

*Yeas:* Robinson, J. B. A. Martin and L. A. Lapointe—3.

*Nays:* Guay, Laviolette and Séguin—3.

So it passed in the negative.

The main motion being put, the Council divided:

*Yeas:* Guay, Laviolette and Séguin—3.

*Nays:* Robinson, J. B. A. Martin and L. A. Lapointe—3.

So it passed in the negative.

6.—Submitted an opinion from the Law Department recommending to settle Mrs. F. M. Lavoie's claim for \$100.

*Resolved:* To report to Council accordingly.

7.—The question of the increase of salaries was then considered and a debate arising, Ald. Robinson

*Moved:* That this matter be left over to be dealt with by the new incoming administration.

The Committee divided:

*Yeas:* Robinson and L. A. Lapointe—2.

*Nays:* Guay, Laviolette, Séguin and J. B. A. Martin—4.

So it passed in the negative.

At the suggestion of Ald. L. A. Lapointe, the Committee proceeded to consider the salaries under \$1,000.

Le salaire des employés suivants est augmenté:

The following employees' salaries were increased:

*Bureau du Greffier de la Ville.*

*City Clerk's Office.*

H. Dansereau . . . . .	\$ 50.00
L.-F. Laflamme . . . . .	50.00

H. Dansereau . . . . .	\$ 50.00
L. P. Laflamme . . . . .	50.00

*Département en Loi.*

*Law Department.*

A. St-Pierre . . . . .	\$ 50.00
Delle M. Fontaine . . . . .	25.00
Delle L. Aumont . . . . .	25.00
F.-X. Champagne . . . . .	100.00

A. St-Pierre . . . . .	50.00
Miss M. Fontaine . . . . .	25.00
Miss L. Aumont . . . . .	25.00
F. X. Champagne . . . . .	100.00

*Bureau du Trésorier.*

*Treasurer's Office.*

E. Lecavalier . . . . .	\$ 50.00
E. Filiatrault . . . . .	50.00
A. Demers . . . . .	50.00
J.-P. Sexton . . . . .	50.00
Delle Brophy . . . . .	25.00

E. Lecavalier . . . . .	\$50.00
E. Filiatrault . . . . .	50.00
A. Demers . . . . .	50.00
J. P. Sexton . . . . .	50.00
Miss Brophy . . . . .	25.00

*Bureau du Contrôleur.*

*Comptroller's Office.*

C. Beauvais . . . . .	\$ 50.00
L.-S. Sutcliffe . . . . .	50.00
A.-R. Brunet . . . . .	50.00
J.-E. St-Denis . . . . .	50.00
R. Bélanger . . . . .	50.00
A.-R. Laflamme . . . . .	50.00
J.-O. Ricard . . . . .	50.00

C. Beauvais . . . . .	\$50.00
L. S. Sutcliffe . . . . .	50.00
A. R. Brunet . . . . .	50.00
J. E. St-Denis . . . . .	50.00
R. Bélanger . . . . .	50.00
A. R. Laflamme . . . . .	50.00
J. O. Ricard . . . . .	50.00

Au nom de M. M. Clarke, commis, \$600.00,

At the name of Mr. M. Clark, clerk, \$600.

M. l'échevin Laviolette

Ald. Laviolette moved,

*Propose:* Que le salaire de M. Clarke soit augmenté de \$50.00.

That Mr. Clarke's salary be increased by \$50.00.

La Commission se partage sur cette proposition:

The Committee divided:

*Pour:* Guay, J.-B.-A. Martin, Laviolette et Séguin—4.

*Yeas:* Guay, J. B. A. Martin, Laviolette and Séguin—4.

*Contre:* Robinson et L.-A. Lapointe—2.

*Nays:* Robinson and L. A. Lapointe—2.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

So it was carried and

*Résolu:* En conséquence.

*Resolved:* Accordingly.

E. Larivière . . . . .	\$ 50.00
C.-E. Duquette . . . . .	50.00

E. Larivière . . . . .	\$50.00
C. E. Duquette . . . . .	50.00

*Bureau de Perception.*

*Long Room.*

J.-L. Guérin . . . . .	50.00
J.-F. Campbell . . . . .	50.00
F. Bolté . . . . .	50.00
J.-A. Prud'homme . . . . .	50.00
H. Cunningham . . . . .	50.00
J.-H. Kearns . . . . .	50.00

J. L. Guérin . . . . .	\$50.00
J. F. Campbell . . . . .	50.00
F. Bolté . . . . .	50.00
J. A. Prud'homme . . . . .	50.00
H. Cunningham . . . . .	50.00
J. H. Kearns . . . . .	50.00

Aux noms de MM. J.-D. Aquin et Ranger,

At the names of J. B. D. Aquin and Ranger,

M. l'échevin Guay

Ald. Guay moved,

*Propose:* Qu'une augmentation de \$100 par année soit accordée à chacun desdits employés.

That an increase of \$100 a year each be given to said employees.

La Commission se partage sur cette proposition:

The Committee divided:

*Pour:* Guay, J.-B.-A. Martin, Laviolette et Séguin—4.

*Yeas:* Guay, J. B. A. Martin, Laviolette and Séguin—4.

*Contre:* Robinson et L.-A. Lapointe—2.

*Nays:* Robinson and L. A. Lapointe—2.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

So it was carried and

*Résolu:* En conséquence.

*Resolved:* Accordingly.

H. Thompson . . . . .	\$ 50.00
T. Lefort . . . . .	50.00
H. Leblanc . . . . .	50.00
E. Pelletier . . . . .	50.00
C.-A. Lancey . . . . .	50.00
C. O'Brien . . . . .	50.00
E. Sénécal . . . . .	50.00
O. Desormeau . . . . .	50.00
L.-J. Laflamme, recors . . . . .	100.00
H. Brouillet, recors . . . . .	100.00

H. Thompson . . . . .	\$50.00
T. Lefort . . . . .	50.00
H. Leblanc . . . . .	50.00
E. Pelletier . . . . .	50.00
C. A. Lancey . . . . .	50.00
C. O'Brien . . . . .	50.00
E. Sénécal . . . . .	50.00
O. Désormeau . . . . .	50.00
L. J. Lefavre, recors . . . . .	100.00
H. Brouillet, recors . . . . .	100.00

*Département des Estimateurs.*

*Assessors' Department.*

P. Olivier . . . . .	\$ 50.00
A.-H. Gagnier . . . . .	50.00
J.-W. Gravel . . . . .	50.00

P. Olivier . . . . .	\$50.00
A. H. Gagnier . . . . .	50.00
J. W. Gravel . . . . .	50.00

*Département des Licences.*

*License Department.*

T. St-Pierre . . . . .	\$ 50.00
P.-J. Ryan . . . . .	50.00
F. Glackmeyer . . . . .	50.00
D.-A. Lapointe . . . . .	50.00
A. Normandin . . . . .	50.00
V. Pinsonnault . . . . .	50.00
H. Coupal . . . . .	50.00
J. Daignault . . . . .	50.00
P. Leclaire . . . . .	50.00
E. Lamoureux . . . . .	50.00

T. St-Pierre . . . . .	\$50.00
P. J. Ryan . . . . .	50.00
F. Glackmeyer . . . . .	50.00
D. A. Lapointe . . . . .	50.00
A. Normandin . . . . .	50.00
V. Pinsonnault . . . . .	50.00
H. Coupal . . . . .	50.00
J. Daignault . . . . .	50.00
P. Leclaire . . . . .	50.00
E. Lamoureux . . . . .	50.00

Sur proposition de M. l'échevin Séguin, il est alors

*Résolu:* D'augmenter le salaire de M. J. Pelletier, contrôleur, de \$750, et celui de M. J. Crépeau, assistant-greffier et secrétaire de la Commission des Finances, de \$500.

Sur proposition de M. l'échevin Robinson, il est

*Résolu:* D'augmenter le salaire de M. Wm. Robb, trésorier de la Ville, de \$500.

Les employés suivants dont le salaire excède \$1,000 reçoivent des augmentations comme suit:

*Bureau du Greffier de la Ville.*

E. Gélinas . . . . .	\$200.00
J.-E. Gauthier . . . . .	200.00
O. Lemyre . . . . .	100.00

*Bureau des Avocats de la Ville.*

L.-J. Ethier . . . . .	\$250.00
J.-L. Archambault . . . . .	200.00
A.-W. Atwater . . . . .	500.00
O. Lavallée . . . . .	200.00
J.-A. Jarry . . . . .	200.00
W.-H. Butler . . . . .	200.00
J.-H. Damphouse . . . . .	200.00
A. Mainville . . . . .	100.00
P.-W. Archambault . . . . .	100.00

Le salaire de M. Bienvenu, surintendant des Licences, est augmenté de \$250.

*Bureau du Trésorier.*

J. Campbell . . . . .	\$ 50.00
N. Smith . . . . .	50.00
A. Charpentier . . . . .	100.00
J.-A. Prieur . . . . .	100.00

Un montant de \$50 est ajouté au salaire de MM. L.-J. Pelland et T.-E. Cadieux, receveurs, et de \$25.00 au salaire de M. C. Gingras, sauf néanmoins un rapport du contrôleur de la Ville, afin de s'assurer qu'il reste assez de fonds pour ces augmentations.

Une augmentation de \$50.00 sera donnée à MM. L.-E. Ouimet et E. Ducharme si le contrôleur de la Ville trouve qu'il reste assez de fonds pour ces augmentations.

Toutes les augmentations ci-dessus devront être ajoutées au salaire de l'année courante et commencer le 1er janvier courant.

Sur proposition de M. l'échevin Laviolette, il est

*Résolu:* Que cette Commission regrette de n'avoir pas plus de fonds disponibles vu qu'elle aurait aimé à reconnaître les mérites de beaucoup d'employés qui n'ont pas été augmentés.

*Adjournement.*

JULES CREPEAU,

*Secrétaire.*

**COMMISSION DE POLICE**

*Compte rendu de l'assemblée du 15 janvier.*

Sont présents: MM. les échevins Proulx, président, Roy, Couture, Marin et Carter.

1.—Soumise une lettre du capitaine J.-A.-A. Bélanger, déclarant qu'il est prêt à donner sa démission immédiatement si la Ville veut lui payer le salaire auquel il a droit en vertu de l'engagement qu'il a fait avec la ci-devant municipalité de DeLorimier.

*Résolu:* De renvoyer cette lettre à l'Association de bienfaisance et de retraite de la Police de Montréal.

2.—Soumises et lues les opinions suivantes des avocats de la Ville:

1o A l'effet de payer le montant de \$8,983.43 dû à MM. F. & O. Proulx pour travaux additionnels au poste de Police No 13, conformément à une résolution du Conseil, en date du 2 novembre 1909—déduction faite par M. Godin, l'architecte de la Ville, du montant de \$958.57 dans l'état estimatif des travaux qui ont été exécutés.

2o A l'effet de payer à M. Jos. Art. Godin, architecte, le montant de \$223.13, balance de ses honoraires comme architecte du poste de police No 13,

On motion of Ald. Séguin, it was then

*Resolved:* That the salary of Mr. J. Pelletier, comptroller be increased of \$750 and the salary of Mr. J. Crépeau, Asst. City Clerk and Secretary of Finance Committee, of \$500.

On motion of Ald. Robinson, it was

*Resolved:* That the salary of Mr. Wm. Robb, City Treasurer be increase of \$500.

The following employees' salaries receiving over \$1,000 were then increased:

*City Clerk's Office.*

E. Gélinas . . . . .	\$200.00
J. E. Gauthier . . . . .	200.00
O. LeMyre . . . . .	100.00

*City Attorneys' Office.*

L. J. Ethier . . . . .	250.00
J. L. Archambault . . . . .	200.00
A. W. Atwater . . . . .	500.00
O. Lavallée . . . . .	200.00
J. A. Jarry . . . . .	200.00
W. H. Butler . . . . .	200.00
J. H. Damphouse . . . . .	200.00
A. Mainville . . . . .	100.00
P. W. Archambault . . . . .	100.00

The salary of Mr. Bienvenu, Supt. License Dept. was increased by \$250.

*Treasurer's Office.*

J. Campbell . . . . .	\$50.00
N. Smith . . . . .	50.00
A. Charpentier . . . . .	100.00
J. A. Prieur . . . . .	100.00

An amount of \$50 each was added to the salary of Messrs. L. J. Pelland and E. Cadieux, Tellers, and \$25 to the salary of Mr. C. Gingras, subject, nevertheless, to a report of the City Comptroller to ascertain if there are funds left for these increases.

An increase of \$50 to be given to Mr. L. E. Ouimet et E. Ducharme, if the City Comptroller finds there are sufficient funds left to cover these increases.

All the above increases to be added to the salary for the current year and to begin on the 1st January inst.

On motion of Ald. Laviolette, it was

*Resolved:* That the Committee regret not to have more funds available, inasmuch as they would have like to recognize the merits of several employes that have not been increased.

*Adjourned.*

JULES CREPEAU,

*Secretary.*

**POLICE COMMITTEE**

*Report of meeting held the 15th January.*

Present: Ald. Proulx, chairman, Roy, Couture, Marin and Carter.

1.—Submitted a letter from Capt. J. A. A. Bélanger, stating that he was willing to resign immediately, if the City is willing to give him until this date, the salary he should have had according to the agreement made with the former municipality of De Lorimier.

*Resolved:* To refer this letter to the Montreal Police Benevolent and Pension Society.

2.—Submitted and read the following opinions from the City Attorneys:

(1) To pay the sum of \$8,983.43 due to Messrs. F. & O. Proulx, for their supplementary work done at No. 13, Police Station in accordance with a resolution of the City Council of date the 2nd November 1909, deduction made by the City's Architect (Mr. Godin), of the sum of \$958.57 in the estimate of the works done.

(2) To pay Mr. Jos. Art. Godin, architect, the sum of \$223.13, balance of fees due as architect of No. 13 Police Station.

M. l'échevin Couture

*Propose:* Que les deux rapports soient renvoyés au Conseil.

M. l'échevin Carter propose en

*Amendement:* Que cette Commission n'accepte pas le rapport de l'architecte Godin re poste de police No 13, mais qu'un architecte désintéressé examine les plans et devis et l'édifice, et qu'il fasse rapport à cette Commission avant qu'aucun rapport soit présenté au Conseil.

*Pour:* Carter et Roy—2.

*Contre:* Marin, Couture et Proulx—3.

Ledit amendement est ainsi négativé et la proposition principale étant mise aux voix, elle est affirmativée sur la même division renversée des voix, et il est

*Résolu:* En conséquence.

3.—Soumis un extrait du procès-verbal d'une assemblée de la Commission des Marchés demandant que des mesures sévères et énergiques soient prises pour faire cesser l'abus de cracher sur les planchers dans les marchés.

Renvoyé au surintendant de Police.

4.—Sur proposition de M. l'échevin Carter, il est

*Résolu:* Que le surintendant de Police soit prié de préparer un état indiquant:

1o Le nombre des officiers et constables du corps de police de la ville de Saint-Louis le 1er janvier 1909 et le salaire de chacun de ses membres;

2o Le nombre des officiers de Police et des constables dans ladite municipalité le 1er janvier 1910 et le salaire de chacun d'eux.

5.—Soumise et lue une demande de M. Rodolphe Lavallée, à l'effet d'être nommé secrétaire privé du surintendant de Police.

Est aussi soumise et lue une lettre du surintendant de Police appuyant sa demande.

La question est remise à la prochaine assemblée, à la demande de M. l'échevin Couture.

*Ajournement.*

JOHN J. BARRY,  
*Secrétaire.*

## COMMISSION DES FINANCES

*Compte rendu de l'assemblée du 17 janvier.*

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Robinson, Séguin, J.-B.-A. Martin, Laviolette et Guay.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

1.—Le Trésorier de la Cité fait rapport que M. Joseph-Louis Houlé, un des fonctionnaires nommés à la dernière séance, n'a pu passer l'examen réglementaire, et qu'il est, par conséquent, incapable de remplir les devoirs de la position à laquelle il a été nommé.

Il est en conséquence

*Résolu:* D'annuler la résolution nommant M. Houlé.

2.—Le Trésorier de la Cité soumet un état des crédits requis pour l'administration du nouveau quartier Laurier pour l'année courante.

Renvoyé aux avocats de la Cité pour qu'ils donnent au trésorier une direction légale en la matière.

3.—Le contrôleur de la Cité informe la Commission que après avoir révisé les augmentations de salaires accordées à la dernière séance, il a constaté que ces augmentations excèdent de \$450 le montant disponible. Il est alors

*Résolu:* De retrancher cet excédent au prorata sur toutes les augmentations de \$100 et au-dessus afin de combler ce déficit, le montant ainsi déduit devant être, si possible, remboursé lorsqu'il y aura des fonds disponibles.

4.—*Résolu:* Que les nominations de MM. Beaudry et Normandin ne prennent effet que le 1er février, vu que présentement ils travaillent pour les élections.

5.—Instruction est donnée au Trésorier de la Cité de faire rapport relativement au cas d'un vieil employé du nom de Rourke, qui est trop âgé pour remplir les devoirs de sa charge; et le greffier de la Cité devra aussi faire

Moved by Ald. Couture,

That both reports be referred to the City Council.

Moved in amendment by Ald. Carter,

That this Committee should not accept Architect Godin's report re No. 13 Police Station, but that a disinterested architect should examine the plans, specifications and building and report to this Committee before any report is made to the Council.

*Yeas:* Carter and Roy—2.

*Nays:* Marin, Couture and Proulx—3.

So the amendment is lost and the main motion being put, it was carried on the same division reversed and

*Resolved:* Accordingly.

3.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of the Markets Committee asking that strict and energetic measures be taken to stop spitting on the floors of the markets.

Referred to the superintendent of Police.

On motion of Ald. Carter, it was

*Resolved:* That the superintendent of Police be asked to prepare a statement indicating:

(1) The number of Police officers and constables of the Police force in the town of St. Louis on the 1st January 1909 and the salary of each;

(2) The number of said police officers and men in said municipality on the 1st January 1910 and the salary of each.

5.—Submitted and read an application of Mr. Rodolphe Lavallée to be appointed private secretary to the superintendent of Police.

Submitted and read also, a letter from the superintendent of Police favoring this appointment.

The matter was deferred until the next meeting at the request of Ald. Couture.

*Adjourned.*

JOHN J. BARRY,  
*Secretary.*

## FINANCE COMMITTEE

*Report of meeting held the 17th of January.*

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Robinson, Séguin, J. B. A. Martin, Laviolette and Guay.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

1.—The City treasurer reported that Mr. Joseph Louis Houlé, one of the officials appointed at the last meeting, could not pass the regular examination, and that he is, therefore, unfit to fill the duties of the position to which he was appointed.

It was therefore

*Resolved:* To annul the resolution appointing Mr. Houlé.

2.—The City treasurer submitted a statement of the appropriation required for the administration of the new Laurier ward for the current year.

Referred to the City attorneys so that they may legally advise the City treasurer in the matter.

3.—The City Comptroller informed the Committee that, after having revised the increases of salaries granted at the last meeting, he found out that the said increases exceed by \$450 the available sum. It was then

*Resolved:* To charge said sum, prorata, on all the increases of \$100 and over so as to cover the said deficit, the amount thus deducted, to be, if possible, refunded when funds are available.

4.—*Resolved:* That the appointments of Messrs. Beaudry and Normandin shall take effect only on the 1st of February, as they are now working for the elections.

5.—The City treasurer was instructed to report on the case of an old employee named Rourke, who is too old to perform his duties, and the City clerk is also asked for

rapport sur le cas de M. Narcisse Thibault, qui est malade depuis plusieurs mois.

6.—M. Ernest Tétreau, avocat, se présente devant la Commission relativement à la demande qu'il avait faite à une assemblée précédente pour obtenir que l'on suspende la perception des taxes d'égouts dans le quartier St-Denis, aux endroits où il n'y a pas encore de tuyaux à eau.

Comme cette question a été renvoyée au département en Loi pour rapport et que celui-ci n'a pas encore donné son opinion, M. Tétreau est prié de communiquer avec les avocats de la Cité à ce sujet.

7.—Soumise une réclamation de M. P. W. Archambault, greffier de la Cour de Circuit, pour le remboursement d'une somme de \$25.76 qu'il a indûment payée à la Cité au cours du mois de décembre dernier.

Le département en Loi recommandant de rembourser ce montant, il est

*Résolu:* De faire rapport au Conseil en conséquence.

8.—Le procès-verbal de la sous-commission de l'Assistance Municipale, assemblée tenue le 14 janvier 1910, est lu et approuvé.

9.—Soumis un rapport de la Commission de l'Aqueduc, demandant d'opérer le virement d'une somme de \$1,200 à être prise sur le salaire de M. T. A. Veary.

Déposé sur le bureau.

10.—Soumise une communication du département en Loi relativement à une réclamation de M. L.-J.-E. Touchet, au sujet d'une vente faite par le shérif.

*Résolu:* Afin d'éviter un procès, d'autoriser les avocats de la Cité à s'entendre avec le notaire de la Cité et à faire des démarches conjointes pour faire intervenir les parties intéressées dans un acte d'accord au sujet de leurs droits et prétentions respectifs, le tout sujet, néanmoins, à ratification définitive par le Conseil sur un rapport des avocats de la Cité à cet effet.

11.—Soumis un rapport du Département en Loi recommandant de payer la réclamation de De Adeline Dupuis chute sur le trottoir, en capital et intérêts, \$500; frais payables à MM. Geoffrion et Beauchamp, \$110.85.

*Résolu:* De faire rapport au Conseil en conséquence.

12.—Soumise une communication du chef du département des Incendies, demandant certains crédits pour l'administration du quartier Laurier pour l'année courante.

Renvoyée au trésorier et au contrôleur de la Cité.

*Ajournement.*

JULES CREPEAU,  
*Secrétaire.*

## CONSEIL MUNICIPAL

*Compte rendu de l'assemblée spéciale du 21 janvier.*

Son Honneur le Maire Louis Payette occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Stearns, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

Du consentement unanime du Conseil, les affaires de routine suivantes sont expédiées.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

*Résolu:* Que la règle 102 des règles du Conseil soit suspendue afin de permettre que soient présentés les rapports suivants qui ont été déposés au bureau du greffier de la Ville après 10 heures a.m.

1.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler des réclamations s'élevant au montant de \$128.14.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté et que la règle 132 des règles du Conseil soit suspendue.

a report on Mr. Narcisse Thibault, who is sick since several months.

6.—Mr. Ernest Tétreau, advocate, appeared before the Committee anent the request he made at a previous meeting to suspend the collection of taxes for sewers in St. Denis ward, in the places where no water pipes have yet been laid.

As the matter was referred to the Law Department for a report, and that the latter has not yet given any opinion. Mr. Tétreau was directed to communicate with the City attorneys in this connection.

7.—Submitted a claim from Mr. P. W. Archambault, clerk of the Circuit Court, for the reimbursement of a sum of \$25.76 unduly paid to the City in the course of the month of December last.

The Law Department recommending that the said sum be refunded, it was

*Resolved:* That a report be made to Council accordingly.

8.—The minutes of the sub-Committee on Municipal Assistance, meeting held the 14th of January 1910, were read and confirmed.

9.—Submitted a report from the Water Committee asking for permission to vary a sum of \$1,200 from the salary of Mr. T. A. Veary.

Laid on the table.

10.—Submitted a communication from the Law Department anent a claim from Mr. L. J. E. Touchet, in connection with a sale made by the sheriff.

*Resolved:* In view of preventing a law suit, that the City attorneys be authorized to confer with the City notary and to take measures jointly and have the interested parties to intervene in an agreement anent their respective rights and contentions, the whole, nevertheless, subject to be finally ratified by Council on a report from the City attorneys in this connection.

11.—Submitted a report from the Law Department recommending that Mrs. Adeline Dupuis' claim, fall on the sidewalk, capital and interest \$500 be paid, costs payable to Messrs. Geoffrion & Beauchamp, \$110.85.

*Resolved:* That a report be made to Council accordingly.

12.—Submitted a communication from the chief of the Fire department asking for certain appropriations for the administration of Laurier ward for the current year.

Referred to the City treasurer and to the City comptroller.

*Adjourned.*

JULES CREPEAU,  
*Secretary.*

## CITY COUNCIL

*Report of special meeting held the 21st January.*

His Worship the Mayor Louis Payette, Esq., in the chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Stearns, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

With the unanimous consent of the Council, the following matters of routine were transacted.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. GIROUX, it was

*Resolved:* That rule 102 of the rules of Council be suspended in order to allow the presentation of the following reports which were deposited at the City Clerk's office after 10 o'clock a.m.

1.—From Finance Committee, to settle claims amounting to \$128.14.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted and that rule 132 of the rules of Council be suspended.

2.—De la Commission des Finances, à l'effet de voter un montant de \$400 pour dépenses casuelles des représentants de la presse à l'Hôtel de ville.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

3.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui recommande de payer un compte de \$33.75 à M. H. Butler, pour travaux supplémentaires pendant la crue des eaux.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

4.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de construire un égout dans l'avenue des Cèdres depuis l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à un endroit à 500 pieds à l'Est, au coût de \$4,700, payable entièrement par les propriétaires intéressés.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

5.—De la Commission des Finances, recommandant qu'un crédit de \$176.58 demandé pour payer certains comptes en souffrance, soit imputé sur les crédits votés à la Commission des Incendies et de l'Éclairage pour administration générale.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

*Résolu:* Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

6.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$500 pour la pose de tuyaux de distribution.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

7.—De la Commission de Police, à l'effet d'adjuger la fourniture des chaussures d'été pour les constables à M. Léon Julien.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Lamoureux.

8.—De la Commission de Police, à l'effet d'adjuger la fourniture des bottes d'hiver pour constables à M. Léon Julien.

M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin COUTURE,

*Propose:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

*Pour:* Giroux, Proulx, Yates, L'Espérance, Robillard, Couture, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Messier—17.

*Contre:* Clearihue, Dagenais, Lévesque, Larivière, Leclaire, O'Connell, Gadbois, Robinson, Ward, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Brodeur—13.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est

*Résolu:* En conséquence.

9.—De la Commission de Police, à l'effet d'adjuger la fourniture des coiffures d'hiver de constables à MM. Trudel & Graham, les plus bas soumissionnaires.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin ROY, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

10.—De la Commission de Police, à l'effet d'adjuger à M. C.-E. Lamoureux, le plus bas soumissionnaire, le contrat pour la fourniture des pantalons d'été des constables.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin MARIN, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

11.—De la Commission de Police, à l'effet d'adjuger la confection des tuniques d'officiers au seul soumissionnaire, M. R. Charlebois.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin COUTURE, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

12.—De la Commission de Police, à l'effet d'adjuger à M. R. Charlebois, le seul soumissionnaire, la confection des blouses d'officiers.

2.—From Finance Committee, to vote a sum of \$400 for contingent expenses of the press representatives at the City Hall.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. ROBINSON, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

3.—From Finance Committee, concurring in a report of the Road Committee recommending to pay an account of \$33.75 to Mr. H. Butler, for overtime during High water.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. GIROUX, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

4.—From Finance Committee, concurring in a report of the Road Committee to construct a sewer in Cedar avenue from the end of the existing sewer to a point 500 feet east, at a cost of \$4,700 payable entirely by the interested proprietors.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. GIROUX, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

5.—From Finance Committee, recommending that an appropriation of \$176.58 which is asked to pay certain outstanding accounts be charged against the appropriations voted to the Fire and Light Committee for general administration.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. YATES, it was

*Resolved:* That said report of the Finance Committee be received and adopted.

6.—From Finance Committee, concurring in a report of the Water Committee for an appropriation of \$500 to lay service pipes.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

7.—From Police Committee, to award contract for the supply of summer boots for constables to Mr. Léon Julien.

Consideration deferred at the request of Ald. Lamoureux.

8.—From Police Committee, to award contract for constable winter boots to Mr. Léon Julien.

Ald. PROULX, seconded by Ald. Couture,

*Moved:* That said report be received and adopted.

The Council divided:

*Yeas:* Giroux, Proulx, Yates, L'Espérance, Robillard, Couture, Laviolette, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Messier—17.

*Nays:* Clearihue, Dagenais, Lévesque, Larivière, Leclaire, O'Connell, Gadbois, Robinson, Ward, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Brodeur—13.

So it was carried and

*Resolved:* Accordingly.

9.—From Police Committee, to award contract for constables winter caps to Trudel & Graham, the lowest tenderers.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. ROY, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

10.—From Police Committee, to award contract for constables summer trousers to C. E. Lamoureux, the lowest tenderer.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. MARIN, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

11.—From Police Committee, to award contract for officers tunics to R. Charlebois, the only tenderer.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. COUTURE, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

12.—From Police Committee, to award contract for officers' blouses to R. Charlebois, the only tenderer.



Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin ROY, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

13.—De la Commission de Police, à l'effet d'adjuger à M. C.-E. Lamoureux, le seul soumissionnaire, la confection des pantalons d'hiver de constables.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin ROY, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

14.—De la Commission de Police, à l'effet d'adjuger la confection des pardessus d'hiver à M. C.-E. Lamoureux, le plus bas soumissionnaire.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin ROY, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

15.—De la Commission de Police, pour adjuger la confection des blouses de constables aux plus bas soumissionnaires, MM. Nugent & Hoobin.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin MARIN, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16.—De la Commission de Police, pour adjuger la fourniture de coiffures d'hiver à MM. Trudel & Graham, les plus bas soumissionnaires.

Sur proposition de M. l'échevin MARIN, appuyé par M. l'échevin COUTURE, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16½.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet d'adjuger la fourniture d'un fourgon d'échelles aériennes à M. W.-E. Seagrave.

17.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet d'adjuger la fourniture de 125 bâches à la "Canadian Fire Hose Company".

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

18.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de payer à M. E. Lemire un montant de \$1,347.91 pour fourniture de fourrage pour les chevaux durant l'année 1909, et d'imputer ce paiement sur les crédits de l'année courante.

Renvoyé à la Commission des Finances.

#### ORDRE DU JOUR.

19.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport des Commission des Finances et de l'Hôtel de Ville, à l'effet d'acheter la bibliothèque Gagnon au coût de \$31,000,

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin L'ESPERANCE,

*Propose:* Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin WARD, propose en

*Amendement:* Que la question de l'achat de ladite bibliothèque soit renvoyée au nouveau Conseil.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

*Pour:* Yates, Clearihue, Turner, Stearns, O'Connell, Couture, Robinson, Ward, Carter, McKenna—10.

*Contre:* L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Robillard, Lavallée, Leclair, Mercier, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Lamoureux, Prud'homme, Messier, Labrecque, Brodeur—25.

Ledit amendement est ainsi négativé.

La proposition principale étant mise aux voix,

Le Conseil se partage:

*Pour:* L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Robillard, Lavallée, Leclair, Mercier, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Lamoureux, Prud'homme, Messier, Labrecque, Brodeur—26.

*Contre:* Yates, Clearihue, Stearns, O'Connell, Couture, Robinson, Ward, Carter, McKenna—10.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

*Résolu:* En conséquence.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. ROY, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

13.—From Police Committee, to award contract for constables' winter trousers to C. E. Lamoureux, the only tenderer.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. ROY, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

14.—From Police Committee, to award contract for constables' winter overcoats to C. E. Lamoureux, the lowest tenderer.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. ROY, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

15.—From Police Committee, to award contract for constables' blouses to Messrs Nugent & Hoobin, the lowest tenderers.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. MARIN, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

16.—From Police Committee, to award contract for officers' winter caps to Messrs Trudel & Graham, the lowest tenderers.

On motion of Ald. MARIN, seconded by Ald. COUTURE, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

16½.—From Fire and Light Committee, to award contract for 75 feet aerial truck to Mr. W. E. Seagrave.

17.—From Fire and Light Committee, to award contract for 125 salvage covers to the Canadian Fire Hose Company.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. ROBILLARD, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

18.—From Fire and Light Committee, to pay a sum of \$1,347.91 for horse feed supplies for the year 1909 to Mr. E. Lemire, out of the current years appropriations.

Referred to Finance Committee.

#### ORDER OF THE DAY.

19.—The order of the day being read to consider a report from the Finance and City Hall Committees to purchase the Gagnon Library at a cost of \$31,000,

Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. L'ESPERANCE,

*Moved:* That said report of the Finance Committee be received and adopted.

Ald. COUTURE, seconded by Ald. WARD, moved in

*Amendment:* That the question of purchasing said library be referred to the new Council.

Said amendment being put, the Council divided:

*Yeas:* Yates, Clearihue, Turner, Stearns, O'Connell, Couture, Robinson, Ward, Carter, McKenna—10.

*Nays:* L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Robillard, Lavallée, Leclair, Mercier, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Lamoureux, Prud'homme, Messier, Labrecque, Brodeur—25.

So it passed in the negative.

The main motion being put,

The Council divided:

*Yeas:* L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Robillard, Lavallée, Leclair, Mercier, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Lamoureux, Prud'homme, Messier, Labrecque, Brodeur—26.

*Nays:* Yates, Clearihue, Turner, Stearns, O'Connell, Couture, Robinson, Ward, Carter, McKenna—10.

So it was carried and

*Resolved:* Accordingly.

20.—L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération

(a) Un rapport de la Commission de Police, à l'effet de payer une balance de compte *re* construction du poste de police No 13.

(b) A l'effet de payer à M. J.-Arthur Godin, architecte du poste de police No 13, la balance des honoraires qui lui sont dus pour ses services,

M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin MARIN,  
*Propose*: Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin Robinson soulève un point d'ordre, alléguant que ledit rapport de la Commission de Police ne peut être pris en considération, attendu que le rapport de l'architecte n'y est pas annexé.

Sur ce, M. l'échevin Proulx produit une copie du rapport de l'architecte.

M. l'échevin Robinson s'oppose à l'étude dudit rapport attendu qu'il n'est pas signé par l'architecte.

Et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'échevin ROBINSON, appuyé de M. l'échevin O'CONNELL, il est

*Résolu*: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau à la Commission de Police.

21.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des rapports des Commissions des Finances et de la Voirie,

(1) Pour opérer le virement d'un montant de \$1,515.03

(2) Pour opérer le virement d'un montant de \$2,706.07.

(3) Pour opérer le virement d'un montant de \$400.00.

(4) Pour opérer le virement d'un montant de \$2,000.00.

(5) Pour opérer le virement d'un montant de \$375.70.

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

*Résolu*: Que lesdits rapports soient de nouveau renvoyés à la Commission de la Voirie pour plus ample considération.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX,

Le Conseil s'ajourne.

RENE BAUSET,

*Asst. Greffier de la Ville.*

JULES CREPEAU,

*Asst.-Greffier de la Ville.*

### CONSEIL MUNICIPAL

*Compte rendu de l'assemblée spéciale du 21 janvier.*

Son Honneur le Maire Louis Payette occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Stearns, Leclair, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

*Résolu*: Que cette assemblée s'ajourne à 5 heures p.m., aujourd'hui, pour continuer l'ordre du jour.

L.-O. DAVID,

*Greffier de la Ville.*

RENE BAUSET,

*Assistant Greffier de la Ville.*

### CONSEIL MUNICIPAL

*Compte rendu de l'assemblée spéciale ajournée du 21 janvier.*

Son Honneur le Maire Louis Payette occupe le fauteuil de la présidence.

20.—The order of the day being read to consider

(a) A report of the Police Committee, to pay a balance of account *re* construction of No. 13 Police Station;

(b) To pay to Mr. J. Arthur Godin, architect of No. 13 Police Station the balance of fees due to him for his services.

Ald. PROULX, seconded by Ald. MARIN,

*Moved*: That said report be adopted.

Ald. Robinson raised a point of order contending that the said report of the Police Committee could not be considered inasmuch as there was no report of the architect attached thereto.

Ald. Proulx thereupon produced a copy of the architect's report.

Ald. Robinson objected to the consideration of said report inasmuch as the same was not signed by the architect.

And a debate arising,

On motion of Ald. ROBINSON, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

*Resolved*: That said report be referred back to the Police Committee.

21.—The order of the day being read to consider reports of the Finance and Road Committees,

(1) To vary a sum of \$1,515.03.

(2) To vary a sum of \$2,706.07.

(3) To vary a sum of \$400.

(4) To vary a sum of \$2,000.

(5) To vary a sum of \$375.70.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

*Resolved*: That said reports be referred back to the Road Committee for further consideration.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX,

The Council adjourned.

RENE BAUSET,

*Asst. City Clerk.*

JULES CREPEAU,

*Asst. City Clerk.*

### CITY COUNCIL

*Report of special meeting held the 21st January.*

His Worship the Mayor Louis Payette, Esq., in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Stearns, Leclair, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, it was

*Resolved*: That this meeting do now adjourn until 5 o'clock p.m., to-day, to continue the order of the day.

L. O. DAVID,

*City Clerk.*

RENE BAUSET,

*Asst. City Clerk.*

### CITY COUNCIL

*Report of adjourned special meeting held the 21st January*

His Worship the Mayor Louis Payette, Esq., in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates,

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Stearns, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

#### ORDRE DU JOUR.

1.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAMOUREUX, il est

*Résolu:* Que soit révoqué et annulé le vote pris à la dernière assemblée du Conseil, le 17 janvier 1910, sur une proposition de M. l'échevin L.-A. Lapointe, appuyé par M. l'échevin Couture, pour adopter en troisième lecture un projet de règlement à l'effet d'amender les règlements Nos 182, 236 et 313.

Du consentement unanime du Conseil, conformément à la règle 78 des règles du Conseil,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin COUTURE, il est

*Résolu:* Que la section 2 du projet de règlement à l'effet d'amender les règlements nos 182, 236 et 313 *re taxes*, maintenant soumis au Conseil en 3ième lecture, soit amendée en remplaçant les chiffres \$200 par les chiffres \$100, à la page 3, après les mots "*colporteurs, commerçants ambulants, revendeurs, porte-balles, vendeurs publics, placiers*"; et aussi en retranchant les 3 derniers paragraphes de la dite section, à partir des mots "*Propriétaires de salles de concert ou de salles de représentations théâtrales, etc.*"

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin COUTURE, il est

*Résolu:* Que ledit règlement, ainsi amendé, soit lu une 3ième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu pour la troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin COUTURE, il est

*Résolu:* Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honneur le Maire et au greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leurs signatures.

2.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage concernant la demande de la "Montreal Lumber Co.",

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin MERCIER, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit de nouveau renvoyé à la Commission des Incendies et de l'Eclairage pour être étudié davantage. (M. l'échevin Nault dissident.)

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,  
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,  
Asst. Greffier de la Ville.

### CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale ajournée du  
24 janvier.

A trois heures et quinze minutes, Son Honneur le Maire, présent au fauteuil, compte les échevins présents, comme suit:

MM. les échevins L.-A. Lapointe, Giroux, Clearihue, M. Martin, Lévesque, Turner, Leclaire, O'Connell, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, David, Roy, Fraser, Carter, McKenna.

Son Honneur le Maire déclare qu'il n'y a pas quorum pour expédier les affaires qui sont devant le Conseil, savoir: la 3ième lecture du règlement concernant la fermeture à bonne heure des locaux où des boissons enivrantes sont vendues, c'est-à-dire vingt-trois membres.

Clearihue, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Stearns, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

#### ORDER OF THE DAY.

1.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAMOUREUX, it was

*Resolved:* That the vote taken at the last sitting of the Council, held on Monday, the 17th January 1910, on a motion of Ald. L. A. Lapointe, seconded by Ald. Couture, to adopt in 3rd reading a draft of by-law to amend by-laws Nos. 182, 236 and 313 be repealed and annulled.

With the unanimous consent of the Council, in accordance with rule 78 of the rules of Council, it was

On motion of Ald. L. A. Lapointe, seconded by Ald. COUTURE,

*Resolved:* That section 2 of the draft of by-law to amend by-laws Nos. 182, 236 and 313 *re taxes*, now before the Council for its 3rd reading, be amended by replacing the figures \$200 by the figures \$100 in page 3 after the words "*peddlers, itinerant traders, hucksters, hawkers, public vendors, canvassors*" and also by striking the 3 last paragraphs of said section from the words "*Owners of concert halls or halls for theatrical representations, etc.*"

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. COUTURE, it was

*Resolved:* That said by-law, as amended, be now read a 3rd time.

Said by-law was accordingly read a 3rd time.

On motion of Ald. L. A. Lapointe, seconded by Ald. COUTURE, it was

*Resolved:* That said by-law be engrossed and presented to His Worship the Mayor and the City Clerk for their signature.

2.—The order of the day being read to consider a report of the Fire and Light Committee concerning the application of the Montreal Lumber Company,

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. MERCIER, it was

*Resolved:* That said report be referred back to the Fire and Light Committee for further consideration. (Ald. Nault dissenting.)

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

RENE BAUSET,  
Asst. City Clerk.

### CITY COUNCIL

Report of adjourned special meeting held the 24th January

It being fifteen minutes past three o'clock, His Worship the Mayor who was present in the Chair, counted the Aldermen present as follows, namely: Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Clearihue, M. Martin, Lévesque, Turner, Leclaire, O'Connell, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, David, Roy, Fraser, Carter, McKenna.

His Worship the Mayor declared that there was no quorum present for the transaction of the business before the Council, namely: the 3rd reading of By-law concerning the early closing of places where intoxicating liquors are sold, that is to say twenty-three members.

Le tout suivant la règle 6 des règles du Conseil et les sections 291, 292 et 300 de la Charte de la Ville.

Sur ce, MM. les échevins L.-A. Lapointe, Couture et Nault prient le greffier de la Ville d'enregistrer leurs noms comme présents, dans le livre des procès-verbaux, et quittent la salle du Conseil; ce qui empêche l'expédition de toute affaire à ladite assemblée.

Subséquentemnt, après 3.15 p.m., les échevins suivants sont présents dans la salle du Conseil: MM. les échevins Larivière, Gadbois, Séguin, Major, Labrecque.

L.-O. DAVID,  
*Greffier de la Ville.*

RENE BAUSET,  
*Asst. Greffier de la Cité.*

### CONSEIL MUNICIPAL

*Compte rendu de l'assemblée spéciale du 28 janvier.*

Une assemblée spéciale du Conseil a été convoquée pour vendredi, 28 janvier courant, à 3 heures, p.m., précises, par le greffier de la ville sur le refus de Son Honneur le Maire, à la demande de MM. les échevins M. Martin, S. J. Carter, Victor Lévesque, Joseph Ward, J.-B.-A. Martin et R. Turner, pour prendre en considération l'ordre du jour suivant:

#### REGLEMENT.

3ième lecture d'un règlement pour fermer les buvettes à certaines heures (Carter) (13 juillet).

Advenant trois heures p.m., Son Honneur le Maire occupe le fauteuil de la présidence et ouvre l'assemblée.

Les échevins suivants sont présents dans la salle du Conseil:

MM. L.-A. Lapointe, Giroux, Clearihue, M. Martin, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Stearns, Leclaire, O'Connell, Laviolette, Robinson, J.-B.-A. Martin, Séguin, Major, David, Roy, Carter.

Son Honneur le Maire déclare qu'il n'y a pas le quorum requis pour l'expédition de l'ordre du jour, savoir: 23 membres, et que, pour cette raison, l'assemblée n'aura pas lieu.

Son Honneur le Maire et les échevins présents quittent alors la salle du Conseil.

L.-O. DAVID,  
*Greffier de la Ville.*

RENE BAUSET,  
*Asst.-Greffier de la Ville.*

The whole in view of rule 6 of the rules of Council and sections 291, 292 and 300 of the City charter.

Aldermen L. A. Lapointe, Couture and Nault thereupon requested the City Clerk to record their names as present in the minutes book, and left the Council Chamber, which precluded any business being transacted at said meeting.

Subsequently, after 3.15 p.m., the following Aldermen were present in the Council Chamber: Ald. Larivière, Gadbois, Séguin, Major, Labrecque.

L. O. DAVID,  
*City Clerk.*

RENE BAUSET,  
*Asst. City Clerk.*

### CITY COUNCIL

*Report of special meeting held the 28th January.*

A special meeting of the Council had been called for Friday, the 28th day of January instant, at 3 o'clock p.m., precisely, convened owing to the refusal of His Worship the Mayor, by the City Clerk, at the request of Ald. M. Martin, S. J. Carter, Victor Lévesque, Joseph Ward, J. B. A. Martin, R. Turner, to consider the following order of the day.

#### BY-LAW.

3rd reading of a by-law to close bars at certain hours, (Carter) (13th July).

It being 3.15 o'clock p.m., His Worship the Mayor took the Chair and called the meeting to order.

The following aldermen were present in the Council Chamber:

L. A. Lapointe, Giroux, Clearihue, M. Martin, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Stearns, Leclaire, O'Connell, Laviolette, Robinson, J. B. A. Martin, Séguin, Major, David, Roy, Carter.

His Worship the Mayor declared that there was not the quorum required to dispose of the order of the day, viz: 23 members, and that for this reason, the meeting could not take place.

His Worship the Mayor and the Aldermen present thereupon left the Council Chamber.

L. O. DAVID,  
*City Clerk.*

RENE BAUSET,  
*Asst. City Clerk.*



## EGOUTS

### Département de la Voirie

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts dans les rues ou sections de rues suivantes, savoir:

AVENUE DES CEDRES—Du bout de l'égout actuel (à l'est du Chemin de la Côte des Neiges à une distance de 500 pieds vers l'Est.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans les dites rues ou parties de rues, devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant à l'égout que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville. Le tout suivant le règlement No 298, concernant les égouts.

JOHN-R. BARLOW,  
*Inspecteur de la Ville.*

Bureau de l'Inspecteur de la Ville,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 2 février 1910.



## SEWERS

### Road Department

PUBLIC NOTICE is hereby given that it is proposed to construct sewers in the undermentioned streets or sections of streets, namely:

CEDAR AVENUE—From the end of existing sewer (East of Côte-des-Neiges Road) to a distance of 500 feet Eastwards.

Proprietors wishing connections must notify the City surveyor at once, as after sewer is completed, permits must be taken out and sum deposited to cover estimated costs of such connections. Claims for existing sewers in said street must be filed with the City surveyor within two months after the completion of the new sewer. Any information with regard to sewers to be built will be given at the office of the City surveyor. All in accordance with by-law No. 298 concerning sewers.

JOHN R. BARLOW,  
*City Surveyor.*

City Surveyor's Office,  
City Hall,  
Montreal, February 2nd 1910.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS—TRANSFERS OF PROPERTIES  
HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistre- ment Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue—Area.	Rue Street.	Genre.—e— Descript.	Prix Price.
St. Denis...	167165	24 janv. 1910	25 sep. 1909	H. R. Drummond	J. A. Séguin	1/2 Sud 331-100	2150	Chambord	L	\$ 525 00
"	167167	24 " " "	12 jan. 1910	Charles Cushing	Dme A. Magnan	196-82	2695	Laurier Ave.	L	1000 00
"	167168	24 " " "	12 " " "	Robert Sharp	"	196-81	2646	"	L	1000 00
"	167176	24 " " "	21 " " "	St. Denis Land Co.	Prudent Braem	1/2 N. O. 8-266	3250	St. Denis	L	620 25
Ste. Marie	167189	24 " " "	5 " " "	Alphonse Beaubien	Henri Dubois	P. N. O. 328-468	1713-6	Boyer	B	5600 00
Laurier	167190	25 " " "	22 " " "	Gédéon Vermette	Joseph Martel	166-275 & 276	3400	395 et 397 Forsyth	B	800 00
"	167192	25 " " "	14 " " "	Trefflé Bastien	H. M. Levine et al	14-254 & 255	5904	708 à 714 Blvd St. Joseph	B	4428 00
St. Henri	167197	25 " " "	20 " " "	Mrs. Hon. G. W. Stephens et al	P. Séguin	1703-280 & 281	3680	655 à 661 St. Ambroise	B	1675 00
Laurier	167200	25 " " "	4 " " "	Wilfrid Lafrenière	C. Robitaille	10-952a	2240	Alma	L	150 00
Hochelaga	167204	25 " " "	25 " " "	The M. L. & M. Co.	H. Chagnondit Larose	22-202	2640	61 et 63 Nicolet	B	942 62
DeLorimier	167205	25 " " "	5 " " "	Eug. Houle	O. Baillargeon et al	9-122	1950	1293 et 1295 Parthenais	B	5000 00
"	167206	25 " " "	24 " " "	Dme J. Dufour dit Latour	Dme vve J. Dufour dit Latour	11-79-2, 11-78-3, 12- 161-2, 12-162-2	5996	1196 à 1202 Mont- Royal, 1361 et 1361a Parthenais	B	14000 00
"	167208	25 " " "	21 " " "	Dme J. Dufour dit Latour et al	"	11-79-1	333	Mont-Royal	L	100 00
Hochelaga	167220	25 " " "	20 " " "	François Coté	R. M. Ballantyne	29-1060	3500	Forsyth	L	Extrait.
Laurier	167221	25 " " "	24 " " "	Dme vve N. Larose	Nap. Fortin	10-870	4400	Casgrain	B	\$ 2050 00
"	167223	25 " " "	15 " " "	Maroc Maron et al	I. Cohen	11-491	1900	Clark	B	6600 00
"	167224	25 " " "	18 " " "	A. Gadbois	Dme J. A. H. Bohémier	10-931a	1800	Alma	L	2100 00
"	167227	25 " " "	13 " " "	The M. Inv. & F. Co.	George Paton	12-23-10	2763	Hutchison	L	530 00
"	167233	25 " " "	30 " " "	Benjamin Levert	A. Gratton	134-93	1837-6	Coloniale	L	3500 00
St. Denis	167237	25 " " "	15 " " "	Frs X. Marcotte	Joseph Guernon et al	488-440 & 441	3518	2407 Boyer	B	\$1 & hyp.
"	167238	25 " " "	24 " " "	St. Denis Land Co.	J. A. Shea	1/2 S. E. 8-265	3250	St. Denis	L	\$ 675 00
DeLorimier	167239	25 " " "	24 " " "	Felix Larocque	L. Richer et al	7-157 & 158	4799	Masson	L	\$ 1200 00
St. Denis	167242	25 " " "	14 " " "	Raoul Duclos	T. J. Rutherford et al	328-582 à 385, 607 à 615	9900	351 à 381 Boyer, Gilford	B	15750 00
"	167243	25 " " "	21 " " "	O. L. Baillargeon	A. Bertrand	325-14	1728	13 et 15 Resther	B	2800 00
Mont-Royal	167248	26 " " "	25 " " "	A. Paquette	Dme R. G. Carpenter	28-16, 28-16 & 8, R. N. E. 28-15, 28-6 & 7 941-238, 239 à 242, P. S. E. 243	3634	878 Maplewood	B	2800 00
St. Henri	167249	26 " " "	22 " " "	Louis Deneau	La Cité de Montréal	172-662 329-46	3900	Brewster	L	5940 00
Ste. Marie	167255	26 " " "	30 nov. 1909	James Jordan	C. Deslauriers	172-662	1950	7ème Ave.	L	250 00
St. Denis	167265	27 " " "	25 jan. 1910	Dme Mike Laza	Médard Leduc	329-46	2000	318B Dufferin	B	1200 00
St. J. Bte.	167268	27 " " "	25 " " "	The M. L. & M. Co.	R. Blouin	P. 15-957, 958 & 959	3140	151 et 153 Duluth, 397 Laval	B	1800 00
Laurier	167269	27 " " "	26 " " "	Antonio Tatti	S. Guadagno	12-26-84, 641-1-17	2000	Waverley	L	1160 00
"	167272	27 " " "	22 " " "	Nicola Marro	Dme G. Dantona	P. 11-963, P. 962	1944	St. Georges et Esplanade	L	3000 00
"	167276	27 " " "	26 " " "	J. Bte A. Martin	Pierre Charbonneau	P. N. O. 11-435	2200	Clark	B	3600 00
St. Henri	167278	27 " " "	20 " " "	Arthur Gaboury	Paul Demers	11-714	5183	Waverley	L	1750 00
"	167282	27 " " "	21 " " "	H. Raymond	John A. Richardson	1703-96 à 108	3566	2701 et 2703 Notre Dame	B	\$1 & cons. Droits.
St. Denis	167285	27 " " "	31 déc. 1909	H. Glenny	A. Lusignan	339-656, P. N. O. 657	3540	Papineau	L	\$ 700 00
"	167295	28 " " "	29 " " "	E. Fusey	J. C. Giasson	167-44c & 45a	2964	Drolet	L	600 60
Hochelaga	167297	28 " " "	21 jan. 1910	Dme J. V. Bastien	Ant. Gauthier	22-181	2300	Nicolet	L	1000 00
Laurier	167298	28 " " "	24 déc. 1909	La Comm. Scol. de la Ville St. Louis	La Ville St. Louis	10-185 à 188	1280	St. Dominique	B	300 00
St. J. Bte	167299	28 " " "	24 jan. 1910	Fabien Morin	Dme vve M. Massy	1/2 ind. de 15-1146	1193 et 1195	H. de Ville	B	\$1 & cons.
"	167303	28 " " "	18 nov. 1909	Chs Girard	L. E. Masson	15-1176	1400	606 Laval	B	\$ 440 00
St. Denis	167308	28 " " "	26 jan. 1910	La Cie des T. du P. A.	L. Villani et al	5-406	2350	Boyer	L	\$ 440 00
Hochelaga	167312	28 " " "	19 " " "	La Succ. H. Hogan	Jos. Godbout, fils, Danville Lumber Co.	148-1948, 1949, 1951 à 1961, 2023, 2024, 2068 à 2074	44355	Wurtele, Brown, Forsyth	L	6066 43
St. Denis	167314	28 " " "	27 " " "	Montreal Realty Co.	Dme vve E. Bolte	329-208	2457	Dufferin	L	700 00
Laurier	167316	28 " " "	27 " " "	L'Hon. Ls Beaubien	Wilfrid Ranger	10-1498	1800	Alma	L	225 00
Ste. Cuné- gonde	167317	28 " " "	18 " " "	D. Boyer	Dme vve P. Boyer	670	2400	284 Delisle	B	Consid.
St. Gabriel	167318	28 " " "	26 " " "	Wm J. Ryan	Jos. Tavernier	2641	5150	704 à 710 Charle- voix 561G, Trunk	B	\$ 5500 00
DeLorimier	167320	28 " " "	14 " " "	Louis Corbeil	F. Roy	1/2 Nord 153-214	1760	Chabot	L	450 00
Hochelaga	167323	28 " " "	27 " " "	A. Archambault	A. Joly	148-2279	2000	155 et 157 Montgomery	B	2000 00
St. Denis	167330	28 " " "	21 " " "	Jos. Godbout, fils, Danville Lumber Co	Frank Touchey	5-533a & 534a	4750	Boyer	L	1300 00
Hochelaga	167331	28 " " "	20 " " "	Joseph Godbout, fi s	Joseph Jobin	148-2066	2000	L'Espérance	L	700 00
St. Denis	167333	28 " " "	27 " " "	St. Denis Land Co.	P. Valade	1/2 N. O. 8-455	2500	Huntly	L	212 00
St. Henri	167339	28 " " "	26 " " "	J. A. Savignac	Dme vve P. Letendre	1704-191, 192 & 193	7500	2173 à 2183 N. Dame	B	23000 00
Hochelaga	167340	28 " " "	26 " " "	U. Marchand	Dme vve Frs Simard	29-825	2400	Cuvillier	L	425 00
St. Denis	167341	28 " " "	29 déc. 1909	L. Fournier	A. E. Coté	7-211	1708	2155 à 2159 St. André	B	1900 00
Laurier	167347	29 " " "	19 jan. 1910	J. J. Robertson et al	L. Vesme	11-768	4400	St. George	B	1100 00
Hochelaga	167353	29 " " "	26 " " "	J. F. Chartier	L. M. Soucy	P. 50-100, 101, P. 102	4000	St Germain	B	7000 00
Duvernay	167356	29 " " "	24 " " "	A. Beauvais	O. L. Boucher	12-25	3225	1167 à 1177 St. Hu- bert, 1090 et 1092 C. Colomb	B	8500 00
St. Denis	167360	29 " " "	10 " " "	L. Girard	R. Drouin	490-348	1750	St. André	L	125 00
"	167364	29 " " "	30 nov. 1909	N. Massé	A. Vinet	339-381	2060	232 et 234 Marquette	B	2900 00
Laurier	167365	29 " " "	27 jan. 1910	A. Courchène	F. X. Roy	P. 11-843	2200	Waverley	B	4800 00
St. Henri	167369	29 " " "	18 " " "	L. P. Leclerc	T. Journeault	1913-81	2390	221 St. Ambroise 2 à 10 St. Ferdi- nand	B	4100 00
Laurier	167370	29 " " "	27 " " "	W. Bessette	C. Cheval	1/2 S. E. 12-19-17	2325	Mance	B	4400 00
Hochelaga	167372	29 " " "	28 " " "	Danville Lumber Co.	H. Forget	148-1954 à 1958, 2023 & 2024	14000	Wurtele, Brown	L	4200 00
Laurier	167373	29 " " "	11 " " "	W. Talbot	B. Berman	12-22 & 23	5525	Park Ave.	B	17000 00
St. J. Bte	167377	29 " " "	27 " " "	De L. Perron	W. Arcand	15-466 & 467	2375	943 à 943B St. Denis	B	10000 00

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. *Suite.* — TRANSFERS OF PROPERTIES. *Cont.*

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregist. Date of registration.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Genre.—a.—Descrip.	Prix. Price.
St. Laurent.	77173	24 jan. 1910	21 jan. 1910	E. L. Gnaedinger.....	Nathan Black.....	Pt N.O. 124.....	479 à 483			
St. Louis...	77174	24 " "	20 jan. 1909	Joseph Girard.....	Dme Vve I. Vary.....	½ N.O. 151.....	2043	St. C. Borromée.	B	4200 00
do	77175	24 " "	12 jan. 1910	De Wm Todd.....	Ansell Goldsmith et al	854.....	2638	30 et 32 St. Denis	B	10000 00
Papineau...	77177	24 " "	24 " "	W. Monastesse.....	J. Bte Lavoie.....	1224-79.....	2100	28 et 30 Colonial.	B	1100 00
St. J. Bte...	77182	25 " "	20 " "	Le Protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal.....	Léandre Bélanger....	674.....	1955	150 à 156 Dumont	B	3000 00
LaFontaine.	77186	25 " "	22 " "	Cesaire Lemay.....	Dme N. Berthiaume..	Pt S.E. 849, pt 43...	5108	221 à 229 Beaudry	B	6200 00
do	77191	28 " "	21 " "	Annie Cox.....	Israel Bulkofstein...	1207-152.....	818	120 et 122 Mentana..	B	1500 00
St. Laurent.	77192	26 " "	25 " "	G. F. C. Smith.....	R. Alex. Kidd et al...	155.....	6394-6	549 et 551 St. Urbain..	B	10000 00
St. Marie...	77193	26 " "	24 " "	Dme Vve A. Goyer...	Alfred Vincent.....	Pt S.O. 1496, 1497	6720	20 Albert.....	B	7000 00
St. Louis...	77195	26 " "	19 " "	La Succ. A. Dubord...	L. E. Régner.....	10.....	3390	20 Place Viger..	B	11000 00
St. Laurent.	77196	26 " "	31 déc. 1909	W. Théo. Skaife et al	D. Smith Hislop et al	43-3 7a-38, 39-40-41	19333	Mance.....	L	24521 25
do	77200	26 " "	25 jan. 1910	Le Shériffe.....	John McWillie.....	Pt 256, pt 256.....	1036	39a Balmoral...	B	1280 00
St. Louis...	77213	28 " "	27 " "	C. A. Dugas.....	Hyman Ein.....	17.....	2953	240 et 250 Vitré,	B	16000 00
do	77214	28 " "	20 " "	P. S. Patterson.....	M. J. Brogan.....	Pt 953.....	1800	19a Banguinet..	B	3100 00
St. Laurent.	77215	28 " "	24 " "	J. W. Percival.....	H. Vineberg.....	Pt 747, 748.....	20600	31 à 41 Bleury...	B	47000 00
LaFontaine.	77216	28 " "	26 " "	Victor Teasdale et al	Dlle M. Lse Labrecque	854-20, pt 854-21...	2510	336 à 340 St. André..	B	6600 00
St. Laurent..	77217	28 " "	27 " "	F. Middleton.....	J. Leeker.....	Pt 140.....	2515	483 St. Urbain..	B	6090 00
St. Marie...	77218	28 " "	27 " "	J. Bte Pelletier.....	C. Gauthier.....	1355-21, 1355-22	2303	176 à 190 Larivière..	B	4600 00
Papineau....	77219	28 " "	27 " "	E. Trépanier et al....	Dme Vve A. Lagarde.	1098-5 & 6.....	6762	934 à 940 Ontario....	B	9005 00
St. Louis...	77223	29 " "	26 " "	John Healy.....	D. Picard.....	Pt 906.....	1872	130 et 132 Lavoï. 989 et 991 St. Laurent,	B	7500 00
do	77224	29 " "	17 " "	L. P. Silver.....	T. M. Morgan.....	Pt 1017, pt 1015	2947	996 et 998 St. Dominique.	B	13556 40
do	77225	29 " "	31 déc. 1909	D. Moquin.....	E. Leriche.....	Pt 451.....	2720	248 et 250 DeMontigny..	B	1884 66
St. Louis...	77226	29 " "	31 " "	E. Leriche.....	E. F. X. J. Fortier...	½ 451.....	2720	248 et 250 DeMontigny..	B	1884 66
Papineau...	77227	29 " "	28 jan. 1910	Dme L. Naud.....	Dme E. Rivet.....	Pt 502a, 5, 6, 7, 8, 9 et 19.....	6050	1 à 19 Paterson Av..	B	5250 00
do	77228	29 " "	28 " "	De E. Rivet.....	J. A. E. Gauvin.....	502A-5 à 10.....	6050	do 169 et 171	B	9500 00
St. Marie...	77230	29 " "	29 " "	J. Comtois.....	Dme H. Lapointe....	1364-10.....	2844	Poupart..	B	2000 00
St. Jacques..	77233	29 " "	29 " "	J. Rossi.....	F. B. Mathys.....	211.....	2982	73 Ave Viger...	B	8400 00

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST.

St. André...	148086	26 jan. 1910...	12 jan. 1910	La Suec, Hugh McLennan.....	B. McLennan et al....	1747 N.O. 1748.....	53630	59 Ontario Ave..	B	78000 00
St. Georges..	148091	" "	22 " "	F. Wm Barlow.....	A. F. Révol.....	1482.....	2394	140 et 140a Peel St..	B	1600 00
St. André...	148098	" "	18 nov. 1909	Chs Girard.....	L. E. Masson.....	½ N.E. 1651-2.....	1543	1009 Dorchester...	B	1 00
do	148100	" "	21 jan. 1910	T. B. N. Prévost.....	James Dooner.....	Pt 1552.....	4284	253 et 253a St. Antoine..	B	& consid. 6000 00
St. Georges..	148102	" "	20 déc. 1909	Dme E. Millard.....	Dlles M. & E. Graham	Pt 1423-9, 1423a 2...	2310	107 Metcalf....	B	1 00
do	148105	" "	14 jan. 1910	Chs A. Workman....	M. McElheron.....	1308-1.....	997	42 Victoria, 27 Burnside....	B	& consid. 1 00
St. Joseph...	148107	" "	20 " "	The Provident Trust & Investment Coy Ltd.....	Dme E. Lemire.....	396 et 397.....	10874	961 et 963 St. Jacques..	B	10600 00

a { B—Bâtisse ; Building.  
L—Lot ; terrain vague

P. TERRAULT,  
Régistrare de la Ville.—Registrar.

Par A. SAUVÉ.

PERMIS DE CONSTRUCTION. — BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 3 Fév. 1909.

Issued during the week ending the 3rd Feb., 1909.

Date. 1909	No. du Permis. a Permit Number	Endroit.—Location		Quartier. — Ward.	Propriétaire. — Owner.	Résidence — Residence	Classe. — Class.	Coût. — Cost.	
		No.	Rue.—Street. No.—Cadast.						
Jan. 27	55 N.		Boyer . . . . .	466 s. 328.	St. Denis . . . . .	Beaulieu Alf. . . . .	224 Boyer . . . . .	3me Cl. . . . .	4500 00
" 27	56 N.	138	Bleury . . . . .	P. 523-517-527	St. Lawrence . . . . .	Wall W. J. . . . .	83 Bleury . . . . .	2me Cl. . . . .	10500 00
" 27	57 N.	2514	Mance . . . . .	12-19 s. 35 N.36.	Laurier . . . . .	Gauthier C. . . . .	2516 Mance . . . . .	3me Cl. . . . .	2500 00
" 28	58 R.	349	N. Dame West . . . . .	P. 897	St. Joseph . . . . .	Hens Benny . . . . .	Coristine Bld. . . . .	2me Cl. . . . .	300 00
" 28	59 R.	536	DeMontigny Est . . . . .	782	St. Jacques . . . . .	King Sarad . . . . .	535 DeMontigny Est . . . . .	3me Cl. . . . .	400 00
" 28	60 N.		Bordeau . . . . .	S. 1042.	DeLorimier . . . . .	The Ideal Saving . . . . .	292 St. Catherine W. . . . .	" . . . . .	2500 00
" 28	61 N.		do . . . . .	S. 1043.	do . . . . .	Loan Land & Co . . . . .	do . . . . .	" . . . . .	2500 00
" 28	62 N.		do . . . . .	S. 1044.	do . . . . .	do . . . . .	do . . . . .	" . . . . .	2500 00
" 28	63 N.		do . . . . .	S. 1045.	do . . . . .	do . . . . .	do . . . . .	" . . . . .	2500 00
" 28	64 N.		do . . . . .	S. 1046.	do . . . . .	do . . . . .	do . . . . .	" . . . . .	2500 00
" 28	65 N.		do . . . . .	S. 1047.	do . . . . .	do . . . . .	do . . . . .	" . . . . .	2500 00
" 29	66 R.	901a907	St. Catherine E. . . . .	648	Papineau . . . . .	David Théo . . . . .	379 Amherst . . . . .	" . . . . .	2800 00
" 29	67 N.		St. André Lane. . . . .	488-54 B.	St. Denis . . . . .	Brown Thomas . . . . .	2098 Boyer . . . . .	" . . . . .	185 00
" 31	68 N.		Elm. . . . .	159	Hochelaga . . . . .	Coholowitch M. . . . .	588 a St. Laurent . . . . .	" . . . . .	400 00
" 31	69 N.		Nicolet . . . . .	23 sub. 452	do . . . . .	Labonté L. . . . .	16 Robillard . . . . .	" . . . . .	2900 00
" 31	70 N.		St. Germain . . . . .	50 sub. 352	do . . . . .	Girard Jos . . . . .	566 St. Germain . . . . .	" . . . . .	3000 00
" 31	71 N.		St. André . . . . .	7 sub. 567	St. Denis . . . . .	Menard Theo. . . . .	342 a Laurier . . . . .	" . . . . .	2500 00
" 31	72 N.		do . . . . .	7 sub. 568	do . . . . .	do . . . . .	do . . . . .	" . . . . .	2500 00
" 31	73 N.		St. Dominique . . . . .	10 sub. 1146	Laurier . . . . .	Coté Zeph . . . . .	39 a Garnier . . . . .	" . . . . .	1700 00

a } N.—Nouveaux édifices.—New buildings  
 { R.—Réparations.—Alterations

ALEX. DÉCARIE.

Pour l'inspecteur des Bâtimens — For Building Inspector.